



# La lettre du Cours Saint Jean Bosco

Mai - Juin 2010 - n°8

« Ayez confiance ! C'est l'Esprit Saint qui éduque, fait grandir et mûrir l'homme. C'est Lui l'éducateur, le conseiller, le créateur merveilleux qui fait toutes choses nouvelles ». - **Saint Jean Bosco**

## Une école pour Moulins et sa région, de la grande section au CM2

### Le mot de la Directrice

Quelle chance d'avoir pu partager ces moments à Turin tous ensemble, parents, enfants et maîtresses ! Nous avons été tous très émus devant les signes de la souffrance vécue par le Christ dont témoigne le Saint Suaire.

Puis la visite de la première fondation créée par Don Bosco, nous a donné l'occasion de nous replacer sous la protection de ce grand éducateur.

Forts de cette confiance en Jésus et en l'intercession de Saint Jean Bosco, nous sommes prêts à continuer l'aventure, malgré quelques changements à venir.

En effet, c'est avec émotion, que nous apprenons la mutation des Arnould des Lions à Toulon à la fin de l'année scolaire. Nous les remercions très chaleureusement de leur investissement, de leur dévouement, de leur écoute, et de leur gentillesse. Nous souhaitons à tous, petits et grands, ce qu'il y a de meilleur pour chacun.

Et nous comptons toujours sur vous tous pour nous soutenir de quelque manière que ce soit, afin que le Cours Saint Jean Bosco continue de porter du fruit.



Anne-Françoise de Solere

Un site pour mieux vous informer

[www.courssaintjeanbosco.org](http://www.courssaintjeanbosco.org)

### Inscriptions 2010-2011

La directrice se tient à votre disposition  
pour vous rencontrer

04 70 43 09 75 - 06 82 31 79 07

### Événement à venir ...

Vous êtes tous conviés à l'occasion de deux événements importants :



## Kermesse de l'école

### Le Dimanche 6 juin

#### Programme

- 10h messe à Bessay et procession en l'honneur de la Fête Dieu
- Après-midi festive et familiale
- 15 h Pièces de théâtre jouées par les élèves
- Jeux, stands, tombola, brocante, salon de thé, livres, ...

Venez nombreux  
accompagnés de vos amis !

et



## Pièce de théâtre

### Don Quichotte Le jeudi 24 juin

A 20 h 30 à la salle des fêtes de Moulins

Entrée gratuite ... Détente assurée

## Le Cours au quotidien ...

### Quelques perles recueillies par les institutrices ...

Comment s'appelle le petit de la poule et du coq ?  
- *Le Cocktail !*

Pourquoi les vaches ne sont-elles pas dans les alpages l'hiver ?

- *Parce qu'elles vont se faire « dégommer » par les skieurs.*

Comment s'appelle l'arbre qui donne le marron ?

- *Le boguier !*

### Quand les élèves prennent leur plume...



Les élèves de CM2 ont participé à la première édition du grand prix de langue et de culture françaises organisé par la Fondation pour l'école. Il s'adressait, d'une part, aux élèves de CM2 et, d'autre part, aux collégiens de 4<sup>ème</sup>.

Ce nouveau concours est destiné à encourager et récompenser les jeunes « amoureux de la langue française et habités par le bonheur d'écrire ». Les résultats seront communiqués au mois de juin !

## Soirée de réflexion

Une soirée de réflexion sur la mission des parents auprès de leurs enfants a été proposée par les institutrices et l'Abbé Cabaud. En quelques mots, l'abbé Cabaud a rappelé que personne ne pouvait remplacer les parents auprès de leurs enfants. Ils participent à l'oeuvre du Créateur. Leur autorité vient de Dieu. Les prêtres, les éducateurs - les institutrices - sont là pour les aider. Il est bon en tant que parents de s'interroger sur les finalités de l'éducation : quel est le but ultime de la vie ? Celui de parents chrétiens devrait-être de rejoindre le Christ et de conduire leurs enfants au Christ. Aussi, le premier souci des parents doit être le salut de l'âme de leur enfant.

Le père Cabaud a également insisté sur le rôle irremplaçable du père. Un enfant, même en bas âge a besoin tout autant d'un père que d'une mère pour se structurer. L'accompagnement au quotidien du papa, ses encouragements, ses compliments constituent pour l'enfant et particulièrement pour le garçon une véritable force qui l'aide à se construire.

De même il est nécessaire qu'il existe une certaine cohérence entre ce que l'enfant reçoit à la maison et à l'école. Ainsi au sein de la famille tout comme dans une classe l'enfant a une place à tenir dans la durée : « la vertu n'advient que par des actes répétés ». Il faut donc éduquer les enfants à la patience, l'endurance. Un des moyens pour y parvenir est de leur faire faire l'expérience du Bien, du Vrai et du Beau.

## Enracinement dans la Foi et dans la vie de l'Eglise

### Pèlerinage à Turin 25 et 26 avril 2010



C'est remplis d'enthousiasme que les élèves de CM2 accompagnés de leurs institutrices et de leurs parents et quelques élèves plus jeunes se sont rendus à Turin dans le cadre du pèlerinage paroissial pour vénérer le Saint Suaire et marcher sur les pas de Saint Jean Bosco, patron de l'école.

Levés à 4h30 après une courte nuit à Chambéry les pèlerins ont pris la route pour Turin. Arrivés relativement tôt à la cathédrale de Turin, les élèves ont pu se recueillir longuement devant le Saint Suaire, tissu sacré et mystérieux sur lequel on voit les atroces souffrances que le Christ a vécu dans sa passion, telle qu'elle est racontée par les Evangiles. « (...) *Le linceul est une icône écrite avec du sang ; le sang d'un homme flagellé, couronné d'épines, crucifié et blessé au côté droit (...)* chaque trace de sang parle d'amour et de vie, elle est comme une source qui murmure dans le silence et nous pouvons l'entendre, nous pouvons l'écouter dans le silence du Samedi Saint. » Benoît XVI, 2 mai 2010, Turin



Puis les élèves sont partis sur les pas de Saint Jean Bosco. La messe a été célébrée dans la chapelle de l'Oratoire, première chapelle de Saint Jean Bosco.

Après avoir repris des forces dans la cour, entre les immenses bâtiments des Salésiens, les élèves et les pèlerins ont visité les appartements de Saint Jean Bosco et se sont recueillis dans l'imposante et majestueuse basilique Sainte Marie Auxiliatrice devant la châsse de Saint Jean Bosco et les reliques de St Dominique Savio.

Quelle belle occasion pour nos élèves qui vont quitter l'école pour entrer en 6<sup>ème</sup> de rendre grâce pour tout ce qu'ils ont reçu au cours des trois premières années d'existence du Cours Saint Jean Bosco et de confier à la Divine Providence l'avenir de leur école.

C'est dans la confiance et pleins de forces et de joies que les élèves et leurs institutrices ont repris le chemin du Bourbonnais.



***A bientôt dans un nouveau numéro de la lettre du Cours Saint Jean Bosco !***

# Pour soutenir le Cours Saint Jean BOSCO

A compléter et à envoyer à l'Association Familiale d'Education du Bourbonnais

A.F.E.B. – 26, rue Paul Bert – 03 000 Moulins – 04.70.35.33.03



Je soutiens régulièrement le Cours Saint Jean Bosco par un virement mensuel de  
15 €            30 €            50 €            100 €            autre : .....€  
et je vous renvoie le talon ci-dessous (demande et autorisation de prélèvement)  
complété et signé, **accompagné d'un RIB.**

Je préfère faire un don immédiat de    15 €    30 €    50 €    100 €            autre : .....€  
et je joins un chèque à l'ordre de « *Association Familiale d'Education du Bourbonnais* »  
Je précise mes coordonnées et recevrai automatiquement un **reçu fiscal**  
M, Mme, Melle .....  
Adresse : ..... - Ville : ..... – CP : .....  
Adresse électronique .....

## DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier

<b>NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR</b>	<b>DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</b>
<b>COMPTE A DEBITER</b> Code établisst    guichet    n° de compte    clé RIB  _ _ _ _      _ _ _ _      _ _ _ _ _ _ _ _ _ _      _ _	<b>NOM ET ADRESSE DU CREANCIER</b> Association Familiale d'Education du Bourbonnais 26, rue Paul BERT 03 000 MOULINS

Date            ..../..../20....            Signature

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n° 80 du 1/4/80 de la commission informatique et libertés.

## AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, si sa situation le permet, un prélèvement mensuel de .....€uros, correspondant à un don pour « *l'Association Familiale d'Education du Bourbonnais* »

N° national d'émetteur  
**568163**

<b>NOM, PRENOM ET ADRESSE DU DEBITEUR</b>	<b>DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER</b>
<b>COMPTE A DEBITER</b> Code établisst    guichet    n° de compte    clé RIB  _ _ _ _      _ _ _ _      _ _ _ _ _ _ _ _ _ _      _ _	<b>NOM ET ADRESSE DU CREANCIER</b> Association Familiale d'Education du Bourbonnais 26, rue Paul BERT 03 000 MOULINS

Date            ..../..../20....            Signature            **ATTENTION : Joindre un RIB, un RIP ou un RICE**